

Radioamateurs de la Côte d'Or



Association membre du REF National sans but lucratif
fondé en 1925, reconnu d'utilité publique groupant
les Radioamateurs Section Française de l'Union
Internationale des Radioamateurs (I.A.R.U.).

REF
NATIONAL

Maison des Associations
02, rue des Corroyeurs,
Boite n° Q2
21068 DIJON cedex

Région : **BOURGOGNE**, Département : **Côte d'Or, 21.**

Président : **Sans**

Réunion mensuelle de section : une par mois et horaire selon le calendrier établi, en attente de définition.
Horaire de 10 h 00 à 12 h 00, à la Maison des Associations, 02, rue des Corroyeurs, boîte n° Q2, 21068 DIJON Cedex.

F5ZND : Relais UHF numérique de Dijon : **430,525, shift : + 9.400.**

F5ZHB : Relais analogique de Dijon : **430,250, shift : +9,400.**

F5KGF-3 : Relais APRS de Dijon : **144.800.**

Site **INTERNET** : **<http://rco.r-e-f.org>**

Dijon le 17 janvier 2026.

Distribution de QSL par F6FTB lors de cette réunion mensuelle du bureau du RCO, il existe des difficultés de récupération pour certains avec le rappel des modalités.

Lors de l'AG, présentation des vœux à l'assemblée de la part du bureau exécutif.

Minute de silence pour nos radioamateurs disparus.

Rapport moral de la part du secrétaire avec un exposé bref des actions durant l'année écoulée.

Rapport financier fait par Alain, F6CUG.

L'année 2025 a vu 18 cotisants et 1 membre associé.

Le budget des recettes a été de 414.00 Euros pour 2025 et de 743.44 Euros pour 2024. La diminution fait suite à la non participation de l'Adrasec qui a eu une très forte réduction de ses subventions.

Le budget des dépenses a été de 617.57 Euros soit un déficit pour l'année de 217.57 Euros que nous possédions sur le compte chèque. Nous n'avons donc pas eu à transférer cette somme du livret A.

Les deux rapports ont été approuvés à l'unanimité.

Pour les cotisations 2026, elles restent inchangées à 20 €.

Il y a eu un bref bilan du challenge du centenaire du REF qui s'est très bien déroulé à part l'attitude déplorable et des mails vindicatifs de quelques uns.

L'adhésion des RCO au REF pour 2026 a été approuvée.

Alain, F6CUG participe au nettoyage du site plusieurs fois par an.

A ce sujet, il souhaiterait avoir une aide au poste de trésorier adjoint pour la période à venir en attendant de le remplacer. Il est prévu qu'il quitte la région pour des raisons de rapprochement familial.

Christian continue à faire des articles sur des aspects techniques qui sont consultables sur le site.

Le site internet de la section est opérationnel. C'est Philippe, F1HSB qui s'est attelé à cette tâche (<http://rco.r-e-f.org>).

A Saussy, F6CUG a découvert une effraction du portail et des deux portes « EDF » métalliques. Plainte a été déposée et déclaration de sinistre faite à l'assurance.

Le coût de la remise en état des portes s'élève à plus de 4000 €.

Toute intervention sur le site par un organisme ou une association extérieure au RCO devra faire l'objet d'une demande préalable auprès des personnes responsables. Dans le cas contraire, il n'y aura pas d'accès.

La gendarmerie de Messigny a été informée des faits et il a été donné la liste des personnes susceptibles d'intervenir sur le lieu.

Suite de la réunion.

Pour le renouvellement du CA, les candidats sont les suivants : Alain Gelez (F6CUG), Joël Jacquemin (F1AFD), Christian Gondard (F6FTB), Jean-Paul Maître (F6IOD). Les membres ont tous été élus à la majorité.

Pour la deuxième partie de la réunion et selon les us et coutumes, tous les membres du CA présents, procèdent immédiatement après au vote des postes du BE.

Composition du bureau lors de la réunion du 17 janvier 2026.

- Président : sans.
- Trésorier : Alain Gelez, F6CUG,
- Secrétaire : Jean-Paul Maître, F6IOD,
- Membre commission technique : Joël Jacquemin, F1AFD,
- Responsable Adrasec du site de Saussy, F1AFD,
- Responsable de la maintenance du site de Saussy : Christian Gondard, F6FTB,
- Responsable QSL. : Christian Gondard, F6FTB.

N'ayant pas eu de questions diverses particulières, la réunion s'est terminée à 11 h 30.

Le Président Départemental

Sans.

Gestion

radioref@r-e-f.org

Le Rédacteur F6IOD



Annexe :

Détail du bilan financier :

Les dépenses ont été :

- ✚ Assurance MAIF 156.64 Euros.
- ✚ Augmentation des frais mensuels du compte chèque de 3.40 à 3.90 Euros.
- ✚ Abonnement au REF National 49 Euros.
- ✚ 11 jun : EDF Saussy 157.54 Euros.
- ✚ 13 décembre : EDF Saussy 148.41 Euros.
- ✚ Décembre : suite à effraction à Saussy, une plaque indicative a été installée : 21.18 Euros
- ✚ Décembre : effraction : réfection des portes. Vu le devis des réparations, notre réserve livret A et le remboursement de l'assurance, nous devrions logiquement équilibrer les comptes.
- ✚ 31 décembre : Livret A de 3774.55 Euros a produit 81.47 Euros d'intérêts soit un nouveau total de 3856.02 Euros.

Rappel :

La cotisation annuelle est valable pour la période comprise entre l'AG 2026 de janvier à celle de l'année suivante : elle est à 20 Euros. **C'est par cette cotisation que le RCO peut vivre** : QSL, relais UHF, APRS, EDF, taxes, assurances, manifestations, peuvent ainsi exister. En étant cotisant à l'association, vous pouvez également vous exprimer lors des réunions du RCO.

Le chèque, *si vous ne l'avez pas déjà fait*, est à établir au nom du **RCO**, et à faire parvenir à : Radioamateurs de la Côte d'Or, Maison des associations, 02, rue des Corroyeurs, Boite **Q2**, 21068 DIJON cedex.